CONVOCATION

A L'ASSEMBLEE COMMUNALE ORDINAIRE

L'assemblée communale ordinaire est convoquée pour le **mardi 30 avril 2024** à 19 h 30 à l'Auberge de la Fleur de Lys à Porsel, Route de Romont 1.

- 1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée communale du 12 décembre 2023
- 2. Comptes 2023
- 2.1 compte de résultats
- 2.2 compte des investissements
- 2.3 rapport de l'organe de révision
- 2.4 approbation des comptes de résultats et des investissements
- 3. Budget du compte de résultats 2024 Demande de budget supplémentaire
- 3.1 no 0220.3158.00 Contrat de maintenance informatique
 - migration adresses mails sur Microsoft, mise à jour de la version du site Internet communal et du module « actualités »
- 3.2 no 7690.3132.00 Honoraires pour assainissement des sites contaminés
 - décharge Les Ponteires à Porsel, Route des Bois, investigation de détail
- 3.3 approbation du budget supplémentaire du compte de résultats 2024
- **4. Informations du Conseil communal** (présentation de Cruchon Juliana, Conseillère communale, points de rencontre d'urgence -PRU-, panneaux photovoltaïques sur salle polyvalente)
- 5. Divers

Le procès-verbal, les comptes 2023 ainsi que le budget du compte de résultats 2024, soumis à l'assemblée ne seront pas lus sous réserve de l'art. 7 al. 3 du Règlement d'exécution de la Loi sur les Communes (ReLCo); ils peuvent être consultés à l'Administration communale pendant les heures d'ouverture, dix jours avant l'assemblée ou sur le site Internet de la Commune à l'adresse suivante : www.leflon.ch

LE CONSEIL COMMUNAL

